

www.e-rara.ch

Assemblée générale ordinaire du 28 avril 1858 ...

Delebecque

[S. I.], [1858]

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 4621

Persistent Link: https://doi.org/10.3931/e-rara-20085

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 28 avril 1858.

Présidence de Mr. le baron James de Rothschild,

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Par M. DELEBECQUE, vice-président.

MESSIEURS .

Nous pouvons, comme nous l'avons fait jusqu'ici, chaque année, à pareil jour, nous féliciter ensemble des résultats de notre exploitation pendant l'année 4857. Les faits exposés dans ce rapport vous prouveront que nos prévisions sur l'avenir du Chemin de fer du Nord sont loin de se démentir. L'exercice dont nous venons vous rendre compte n'a offert aucun de ces symptômes d'affaiblissement que deux crises successives, l'une financière et l'autre commerciale, ont malheureusement fait apparaître dans un trop grand nombre d'entreprises. Nous sommes fondés à compter sur la continuation de la marche ascensionnelle de nos produits: les quinze premières semaines de l'année actuelle, malgré les circonstances défavorables dans lesquelles elles se sont écoulées,



présentent un excédant de recettes de 1,091,885 fr. sur la période correspondante de 1857.

Travaux sur les ligues en exploitation. Nous avons continué sur nos lignes en exploitation les travaux nécessaires pour que le service se fasse avec régularité, sécurité, économie. Des bâtiments destinés aux voyageurs avaient été commences, en 4856, à Albert et à Bergues; ils ont été achevés en 4857. Il en a été de même des ateliers de Tergnier et de St.-Martin, grands établissements affectés à l'entretien et aux réparations du matériel roulant. La construction de plusieurs halles à marchandises a été terminée, tant sur la ligne de St.-Quentin à Erquelines, qu'à la Chapelle, où se sont aussi élevés de nouveaux bâtiments pour remises de locomotives, et pour ateliers de forges, d'ajustage, de montage de machines. Enfin, nous avons commencé la gare définitive qui manquait encore à Abbeville, aussi bien pour les voyageurs que pour les marchandises, et qui s'achève en ce moment. Nous complétons les installations des lignes de Tergnier à Laon et de Creil à Beauvais, ouvertes depuis septembre 4857.

Lignes
en construction.

Ligne de Terguler
à Reims.

Nous aurons ci-après à vous expliquer comment cette ligne, qui faisait partie de nos concessions de 1852, n'a été maintenue dans notre réseau que pour la partie entre Tergnier et Laon, laquelle a seulement 28 kilomètres de longueur, l'autre partie, de Laon à Reims, d'une étendue de 52 kilomètres, ayant été rattachée au réseau des Ardennes, en vertu d'un arrangement avec la Compagnie de ce nom. Les stations ont été construites en 1857, sur les 28 kilomètres qui nous restent; on met la dernière main à leur installation. La période des constructions proprement dites est achevée sur cette ligne; presque tous les décomptes des entrepreneurs sont réglés.

Ligne de Busigny

La longueur totale de cette ligne est de 49 kilomètres, dont 8, de Somain à Lourches, ont été mis en circulation au mois d'octobre de l'année dernière. C'est cette section qui dessert et relie au réseau du Nord les charbonnages de Douchy et de Denain. Quant aux 44 kilomètres de Lourches à Busigny par Bouchain et Cambrai, ils ont été portés à un tel état d'avancement, que la dépense prévue pour la construction est faite aux 4/5. Les terrassements et ouvrages d'art sont achevés; le ballastage et la pose des rails s'opèrent dans des conditions qui ne laissent place à aucun doute sur l'ouverture de la ligne entière pour le mois de juillet prochain. Ce chemin de fer va desservir l'importante

ville de Cambrai et son arrondissement; il va mettre en communication directe les ports de Calais et de Dunkerque, et les places de Lille, Roubaix et Valenciennes, avec les villes de St.-Quentin et de Reims et les usines de la Haute-Marne. C'est une ligne transversale dont l'établissement était évidemment réclamé par les besoins du commerce et de l'industrie, et qui ne doit absolument rien enlever aux lignes préexistantes.

La ligne de St.-Denis à Creil, qui devait être ouverte au mois d'août de la présente année, ne sera entièrement livrée au public qu'au printemps de l'année prochaine. La limitation de nos dépenses annuelles par l'Administration supérieure est la seule cause de ce retard. Les travaux de terrassement et de maçonnerie sont d'ailleurs, grâce aux efforts faits en 4857, en bonne voie d'avancement; ils seront achevés à la fin de la campagne. Les 42 premiers kilomètres, à partir de St.-Denis, terminés dès aujourd'hui comme terrassements et ouvrages d'art, sont prêts à recevoir le ballast et les rails; aussi comptons-nous ouvrir, vers le mois d'août prochain, les premières stations de cette nouvelle banlieue, au bout de laquelle se trouvent la forêt et la résidence de Chantilly. La richesse et l'activité de la circulation dans toute cette contrée peuvent se mesurer par le grand nombre des voitures publiques qui la parcourent, et dont le chemin de fer doit bientôt tenir lieu.

Cette ligne traverse la baie de Somme près de l'embouchure de cette rivière; elle n'a que 6 kilomètres de développement. Elle est établie, partie sur remblais, et partie sur une estacade à claires-voies, ayant 1,300 mètres de longueur et donnant passage à la marée montante et descendante. Cet ouvrage d'art, qui place un chemin de fer au milieu des flots pendant la haute mer, est une véritable singularité, nous pouvons même dire une curiosité digne d'attirer l'attention des voyageurs.

Les principaux travaux sont terminés; on pose la voie définitive, et on contruit la station provisoire de St.-Valery. L'exploitation de cette ligne, qui met le Tréport à six heures de Paris, commencera pour l'ouverture de la prochaine saison des bains.

Il n'est peut être pas inutile de vous rappeler, Messieurs, que la Compagnie, par le décret de concession, a été substituée aux droits de l'Etat pour la propriété des terrains de la baie de Somme, en amont du chemin de fer, qui

Ligne de St-Denis à Creil.

Ligne de Noyeltes à St-Valory. deviendront susceptibles de culture. C'est ainsi que nous avons pu déjà effectuer, à de bonnes conditions, des ventes dont les produits viennent en déduction des dépenses faites pour la construction du chemin de fer.

La série des résolutions qui vous seront proposées comprend la ratification des ventes qui ont été faites de terrains reconnus inutiles à l'exploitation de nos lignes. Ces ventes s'appliquent à 67 hectares 25 ares 24 centiares, et ont produit 238,537 fr. qui s'ajoutent à l'actif du capital social.

Nous vous demanderons également, pour faciliter la réalisation d'affaires semblables, le pouvoir général de vendre à l'amiable ou par adjudication, tous les terrains et bâtiments, non occupés par la voie ou inutiles à l'exploitation sur tout le réseau.

Lignes à construire. Vous nous avez autorisés, dans l'assemblée générale du 30 avril 1857, à conclure tous traités relatifs aux nouvelles concessions demandées, savoir :

Une ligne de Paris à Soissons, d'une longueu	ır (le.							403 kil.
Une ligne de Boulogne à Calais, avec embrar	nch	em	ent	su	r N	Iar	qui	se	43
Une ligne de Rouen à Amiens									120
Une ligne d'Amiens à StQuentin									
Une ligne des houillères du Pas-de-Calais									
Une ligne de StOuen-l'Aumône à Pontoise.									
Une ligne de Chantilly à Senlis									
	7	Гот	AL.						435

A la suite d'une convention, en date du 24 juin, entre S. E. M. le Ministre des Travaux publics et la Compagnie, un décret impérial a été rendu le 26 du même mois, pour ajouter ces différentes lignes au réseau du Nord. Le décret comprend, en outre, un petit embranchement de 5 kilomètres entre Argenteuil et Ermont, dont le but sera indiqué, en sorte que l'ensemble de nos nouvelles concessions, forme un total de 440 kilomètres.

algne de Paris à Solssons. Le chemin de fer de Paris à Soissons, placé en d'autres mains que celles de la Compagnie, serait devenu contre elle un instrument de concurrence; exploité par nous, il ne fera que desservir de fertiles contrées, privées jusqu'à présent de voies ferrées. Il servira, en même temps, de limite et de défense à notre réseau du côté de l'Est. En touchant aux communes du Bourget, de Livry,

Vaujours, Mitry, Clayes, Juilly et Dammartin, il nous ouvre une troisième banlieue de Paris. Il fait enfin partie d'une ligne de Paris à Reims, plus courte de 13 kilomètres que celle qui passe par Epernay.

Sur les 40 premiers kilomètres à partir de Paris, le projet est arrêté et soumis à l'approbation ministérielle. Cette première section ne présente que des travaux d'une importance minime; elle pourra être exploitée dans l'été de 1859.

Pour la partie comprise entre Dammartin et Soissons, deux tracés, passant, l'un par Villers-Cotterets, l'autre par La Ferté-Milon, sont en concurrence, et le Gouvernement s'est réservé le choix à faire entre eux. Les enquêtes sont terminées; elles se sont, à une grande majorité, prononcées en faveur du tracé de Villers-Cotterets, qui est aussi celui dont la Compagnie réclame l'adoption. Nous attendons la décision du Gouvernement pour hâter la rédaction des projets définitifs et l'exécution des travaux.

La ligne de Boulogne à Calais a été considérée par le Gouvernement comme intéressant les relations internationales, par le raccourcissement de la voie postale entre Paris et Londres. Le trafic local qu'elle doit produire résultera surtout des usines de Marquise, des minerais de ce bassin et des carrières de marbre de Landrethun.

La ligne de Rouen à Amiens crée une communication du plus haut intérêt entre les ports de Rouen et du Havre, et toutes les régions desservies par notre réseau. Elle transportera vers le Nord les produits exotiques et fera pénétrer en Normandie les charbons de nos bassins houillers, dont elle améliorera les conditions de concurrence avec le charbon anglais. La Compagnie de l'Ouest a voulu partager cette concession avec nous : elle y est intéressée pour un tiers, mais l'exécution et l'exploitation de la ligne appartiennent exclusivement à notre Compagnie. Le choix du tracé est réservé à un décret à intervenir; les études que nous poursuivons avec activité démontrent que les pentes fortes que présentait l'avant-projet pourront être évitées.

La ligne d'Amiens à Saint-Quentin, qui traverse une riche contrée agricole et dessert la ville de Ham, point industriel important, complète avec la ligne de Rouen à Amiens, une communication entre Rouen et Reims, plus courte que celle qui passe par Paris et Epernay, et nous assure le trafic de Reims à la mer. Elle complète ainsi l'utilité de la ligne de Rouen à Amiens.

Ligne de Boulogne à Calais.

Ligne d'Amiens a St-Quentin. Mane des houlitères du Pas-de-Caluis. Le nom même de cette ligne définit son but, et donne une idée de son importance pour l'ensemble de notre trafic. Mises en communication avec la plupart des nouvelles fosses, soit directement, soit par de courts embranchements, les lignes à construire se trouveront, relativement à la navigation, dans des conditions de concurrence favorables, et les charbons qu'elles auront recueillis suivront nos voies, pour se répartir dans les contrées industrielles que nous desservons déjà, et dans la Normandie que nous allons atteindre par la ligne de Rouen à Amiens. Quelques questions de tracé, dont la solution ne nous paraît pas douteuse, retardent encore l'approbation des projets; mais nos mesures sont prises pour mettre activement la main à l'œuvre et ouvrir promptement une exploitation aussi intéressante pour les pays à desservir que pour nous-mêmes.

Ligne de Chantilly à Sentis. Cette ligne n'a qu'un développement de 44 kilomètres; elle doit être construite à une seule voie; le terrain ne présente pas de difficultés; les projets sont prêts et vont être soumis à l'approbation.

Ligne de St-Ouen-L'Aumône à Pontoise et d'Ermont à Argenteuil. Au moyen de ces deux petits tronçons, un nouveau courant de circulation remplacera, sur notre ligne actuelle de Pontoise, la portion de trafic qui doit lui faire défaut par l'ouverture du chemin direct de Saint-Denis à Creil. Un chemin de fer de Paris à Gisors, avec prolongement ultérieur, qui va être concédé à la Compagnie de l'Ouest, doit, en effet, suivant des conditions déjà réglées, emprunter nos voies entre Argenteuil et Pontoise, comme nous emprunterons, à notre tour, un certain nombre de kilomètres des voies de la Compagnie de l'Ouest, pour le parcours d'Amiens à Rouen. C'est ce qui a fait introduire le raccordement d'Argenteuil à Ermont dans nos arrangements, bien que nous n'eussions reçu de vous aucun pouvoir préalable à cet égard. Nous vous demanderons pour ce fait un bill d'indemnité, ainsi que la ratification des traités que nous avons eu à passer, tant avec la Compagnie de l'Ouest qu'avec la Compagnie des Ardennes.

Edgue de Creil à Beauvais et de Laon à Reims. L'objet de ce dernier traité était l'échange, fait sous l'autorité de M. le Ministre des Travaux publics, de l'embranchement de Laon à Reims contre celui de Creil à Beauvais. Cet échange a eu lieu moyennant le remboursemen réciproque des dépenses faites par chacune des deux Compagnies sur la ligne qu'elle cède. Nous n'avons abandonné la section de Laon à Reims, qu'en stipulant

des garanties de tarifs qui assurent la liberté des relations de notre réseau avec la ville de Reims, aussi complètement que si cette ligne continuait à faire partie de notre concession. Il est facile d'apprécier l'avantage qu'il y avait pour la Compagnie du Nord à prendre possession d'une ligne située, comme celle de Creil à Beauvais, au centre même du territoire qui lui est dévolu.

L'une des clauses de notre convention du 24 juin 1857 nous imposait l'obligation de racheter la concession du chemin de fer de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches. Cette petite ligne, qui devient un embranchement du chemin de Soissons, n'est organisée que pour un service de marchandises. Son développement est de 8,600 mètres; une sentence arbitrale en a fixé le prix à 234,000 fr.

Vous aurez aussi à émettre un vote sur cette acquisition, qui n'était pas prévue dans les pouvoirs donnés à votre Conseil d'administration.

Vous voyez, Messieurs, que les embranchements ajoutés à notre réseau, en 4857, ne doivent pas donner lieu, en général, aux appréhensions que les concessions additionnelles font naître assez souvent. Ils sont distribués de manière à satisfaire aux intérêts industriels et commerciaux, avec lesquels les intérêts de la Compagnie sont toujours identiques. Chacune des nouvelles lignes trouvera sur son parcours des revenus propres, sans faire double emploi avec aucune des sections déjà exploitées; elles apporteront, au contraire, à celles-ci de nouveaux contingents de trafic, destinés à soutenir et à élever le niveau général de nos recettes. Nous ne craignons pas d'être taxés de témérité en vous déclarant ici que, dans ce complément de concessions, la Compagnie doit trouver non-seulement des gages de sécurité, mais encore de nouveaux éléments de prospérité.

Nous ne serons pas d'ailleurs renfermés dans des limites de temps trop étroites pour les travaux. Le délai de six ans, qui a été fixé pour leur exécution, n'est pas suffisant, et l'Administration supérieure est disposée à le prolonger. Dans sa haute sollicitude pour les Compagnies de chemins de fer, le gouvernement de l'Empereur ne veut pas les exposer aux contre-coups des embarras de situation générale qui peuvent se produire : il sent combien il importe de leur laisser le temps nécessaire pour réaliser, à de bonnes et équitables conditions, les ressources financières qui doivent correspondre à leurs engagements. Nous

Ligne
de
Villers-Cotterets
au
Port-aux-Perches

avons donc adressé au Gouvernement une demande motivée, à l'effet de ne terminer que dans un plus long délai ceux des embranchements concédés, dont l'ouverture est moins urgente, sous le double rapport des intérêts généraux du public et des intérêts de la Compagnie. L'accueil encourageant qui a été fait à notre demande nous permet de compter sur une décision favorable.

Nouveau cahier des charges.

La convention relative à nos nouvelles concessions a eu pour conséquence inévitable l'application à notre entreprise d'un nouveau cahier des charges, qui venait d'être accepté par d'autres Compagnies placées dans des circonstances analogues. Notre loi constitutive a ainsi reçu des modifications, où le bien et le mal sont en quelque sorte compensés. D'un côté, la rémunération des transports effectués pour le service de la Poste a été réduite ; les tarifs ont été abaissés pour les troupes de terre et de mer; les traités particuliers avec le commerce ont été interdits. D'un autre côté, la durée de notre concession a été, en raison des additions faites au réseau, allongée de trois ans et trois mois, c'est-à-dire que l'époque de notre entrée en jouissance, primitivement fixée au 40 septembre 1848, a été reculée jusqu'au 31 décembre 1851. L'avantage qui en résulte, sans avoir beaucoup d'importance, est cependant appréciable, au point de vue des réserves à affecter à l'amortissement, et du délai avant lequel la faculté du rachat ne peut être exercée. Pour la mise en vigueur du nouveau cahier des charges, il a dû être fait de tous nos tarifs de marchandises un remaniement dans lequel nous avons tenu compte de l'expérience acquise pendant douze années. Nous avons surtout cherché, dans ce travail, à concilier les intérêts du public avec ceux de la Compagnie. Enfin, le principe des tarifs différentiels et des réductions conditionnelles de prix a été reconnu, tant dans le cahier des charges que dans les discussions qui ont eu lieu depuis son adoption, en présence des Délégués de l'Administration supérieure; il nous paraît hors de doute que nous pourrons, au moyen des tarifs d'abonnement, maintenir nos relations avec le commerce sur le pied où elles ont été jusqu'à présent, c'est-à-dire en voie de développement progressif.

Modification des statuts.

Les statuts de la Compagnie ont dû pareillement être modifiés en raison des accroissements apportés à l'actif social et du supplément ajouté à notre capital par la création d'actions nouvelles. Nous avons profité de l'occasion pour pro-

voquer un changement, plusieurs fois réclamé dans vos réunions annuelles, sur le mode de paiement des intérêts et du dividende. Les articles 50 et 51 des nouveaux statuts sont conçus dans les termes suivants:

ART. 50.

« Le paiement des intérêts a lieu par semestre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet » de chaque année. »

ART. 51.

- « Le paiement du dividende a lieu le 1^{er} juillet de chaque année. Toutefois, » d'après l'état des recettes, le Conseil d'administration peut autoriser le paie-
- » ment, au 1er janvier, d'un à-compte sur le dividende. »

Vos administrateurs useront de cette faculté avec la prudence qui est un de leurs premiers devoirs, et aussi avec le désir de satisfaire aux convenances des actionnaires, intéressés à un partage moins inégal entre les deux semestres de l'année, du revenu afférent à leurs actions. Vous aurez d'abord à rapporter une décision de l'assemblée générale du 30 avril 1853, qui a fixé au 1 er janvier de chaque année, le paiement intégral des intérêts, avec anticipation d'un semestre, cette mesure n'étant plus compatible avec le texte de l'art. 50 des statuts, dont il vient d'être donné lecture. Mais les huit francs d'intérêts, qui ne seront plus touchés en janvier, seront remplacés par un à-compte sur le dividende, dont le Conseil d'administration fixera la quotité à la fin de chaque exercice, en tenant compte des recettes, appréciables, dès cette époque, du moins par approximation. Les huit francs d'intérêts, non perçus en janvier, s'ajouteront à la seconde partie du dividende payable en juillet. La tendance du Conseil d'administration sera, nous le répétons, de diminuer l'inégalité entre les deux paiements semestriels.

L'assemblée générale du 30 avril 1857 nous a ouvert éventuellement le crédit nécessaire pour les nouvelles lignes dont la concession a été obtenue depuis. Ce crédit est de 110 millions, non compris les 34 millions affectés au remboursement des paiements faits par anticipation à l'Etat. Suivant le plan qui vous a été exposé à la même époque, la Compagnie a émis 125,000 actions nouvelles qui, au taux d'émission de 575 francs, doivent produire un total de 71,875,000 francs.

Situation financière. La répartition en a été faite, conformément aux statuts, entre les porteurs des anciennes actions, dans la proportion de cinq seizièmes d'action nouvelle pour chaque action ancienne. La souscription, ouverte depuis le 29 juin jusqu'au 16 juillet 1857, a donné lieu, à la prise de 115,816 titres par MM. les Actionnaires. Les 9,184 qui n'ont pas été souscrits sont restés entre les mains de la Compagnie pour être vendus par les soins du Conseil d'administration, et pour le compte de la société, le tout en exécution des statuts.

Vous savez, Messieurs, que, pendant les trois premières années, les actions nouvelles ne donnent droit qu'à l'intérêt de 5 p. 0/0 sur les sommes versées; qu'un tiers de ces actions, désigné par la voie du sort, doit être admis au partage du dividende à partir du second semestre de 4860, et qu'il doit être procédé de même, à l'égard du second tiers, pour l'année 4861, et à l'égard du troisième tiers pour l'année 4862.

Un premier appel de 200 fr. qui a été fait sur les actions nouvelles, à l'époque même de la souscription, a fait encaisser par la Compagnie la somme de 25 millions de francs. Nous n'avons pas eu besoin de donnersuite, pendant l'année 4857, à l'autorisation que vous nous avez accordée d'émettre, dans un court délai, pour 25 millions d'obligations. Il nous a suffi de complèter l'émission de la dernière série des obligations autorisées en 4852 et 4853. Les titres en ont été réalisés au taux moyen de 282 fr. 65 c.

Vous avez pu remarquer, Messieurs, qu'en général, les obligations de la Compagnie du Nord se placent à des conditions de prix relativement favorables et dont les avantages seraient aisément mis en évidence par des comparaisons que chacun est libre de faire. Cela prouve la bonne situation de la Compagnie au point de vue du crédit, situation qui tient évidemment à l'accroissement soutenu de nos produits et au prudent emploi que votre Conseil d'administration s'est toujours attaché à faire des ressources que vous avez mises à sa disposition. Dans cet état de choses, nous n'avons pas cru devoir participer à des arrangements qui sont intervenus, il y a quelques mois, entre la Banque de France et les autres Compagnies, pour des avances de fonds et pour la vente en commun des obligations. Nous n'avions pas alors besoin d'avances; nous n'en avons pas non plus besoin, quant à présent. D'après la fixation par l'Administration supérieure du montant de nos dépenses en travaux, pendant l'année

courante, il nous suffira de réaliser pour environ 40,000,000 d'obligations, et d'y joindre le produit d'un appel de 400 fr. sur les actions nouvelles.

Les résultats favorables que nous avons la satisfaction de vous signaler, nous semblent pleinement justifier la ligne de conduite que nous avons adoptée. Il nous paraît donc utile d'y persévérer avec confiance. Nous pourrons ainsi continuer à choisir, en toute liberté, les moments opportuns pour la réalisation de nos obligations.

Quant à l'appel de 400 fr. sur les actions nouvelles, il aura lieu du premier au 45 juin prochain; la Compagnie recevra en paiement, et sans escompte, les coupons d'actions et d'obligations échéant au premier juillet.

La situation financière de la Compagnie au 31 décembre 1857, se définit dans les termes suivants :

dans les termes suivants :		
Fonds versés par les actionnaires sur les actions anc.	160,000,000	
Fonds versés par les actionnaires sur les actions nouv.	25,000,000	D
Emprunt de 1852	24,750,000	H
1.er emprunt de 1854	22,989,846	90
2.e emprunt de 1854	22,429,151	43
Emprunt de 1855	24,556,957	27
Emprunt de 1856	21,850,877	45
Emprunt de 4857 ,	20,817,362	99
75,000 obligations (Nord-Boulogne)	37,500,000	1)
2,363 obligations de Boulogne (4848)	1,181,558	09
2,363 obligations de Boulogae (1019)	46,035,024	
Do à l'Etat fournisseurs et autres		
Dû à divers entrepreneurs, fournisseurs et autres	5,585,954	56
créanciers	28,639,187	50
Dù pour intérêts et dividendes		60
Voies et moyens pour la réfection de la voie		
Dû aux comptes de réserve et d'amortissement	18,587,923	38
	433,356,629	25
Fonds restant à verser par les actionnaires sur les ac-		
fonds restant a verser par les actionnaires sur les de	46,875,000	
	100 001 000	O.H
Total	480,231,629	20
	-	-

Voici l'emploi de ces diverses sommes :	
Dépenses En construction de la ligne principale 80,785,286 ^{tr} 07 Principale 3,073,463 93	83,858,750 ^{fr} >
Restant à payer	5.230,448 48
Règlement des intérêts dus à l'Etat.	40,804,575 90
Construction de la ligne principale	44,985,506 44
Construction des des embranchements d'Hazebrouck à Calais 14,229,450 20	34,846,192 68
Construction de l'embranchement de Creil à StQuentin.	24,254,148 48
D.° d'Amiens à Boulogne	36,453,336 98
D.º de St-Quentin à Erquelines	25,964,724 35
Nouveaux embranch. (Concessions de 4852, 4853, 4854)	35,918,394 92
D.º (Concessions de 4857)	425,222 94
Réfection de la voie	12,479,988 58
Construction du chemin de Ceinture	4,320,000 »
Chemin de Charleroy. Do de matériel . 4,441,463 34	8,064,669 49
Chemin de Namur à Liége. Dépenses de construction 1,432,412 40 Do de matériel . 5,327,754 20	6,759,866 30
Construction du matériel d'exploitation, outillage des ateliers, approvisionnements et mobiliers, y compris le matériel d'Amiens à Boulogne. Le solde montant à 31,348,107 fr. 96 c., se forme	70,945,695 78
des articles suivants :	
Espèces en caisse et à la Banque 6,424,239 45)	
Valeurs en portefeuille	31,348,107 96
Fonds entre les mains d'agents comp- tables ou receveurs, comptes cou- rants, factures à recouvrer	31,343,107 30
	433,356,629 25
Versements restant à effectuer sur les actions nouvelles	46,875,000 »
Somme égale	480,234,629 25

Les ressources dont la Compagnie a disposé pendant l'ex- vent à 39,429,264 fr. 68 c., ainsi qu'il résulte des chiffres		lè-
Valeurs disponibles au 31 décembre 1856	49,465,676	29
Versements effectués sur les actions nouvelles.		b
D° sur l'emprunt de 1857	20,847,362 9	
Voies et moyens pour la réfection de la voie		10
Pour excédant, en 4857, des sommes représentant les produits nets de l'exploitation et des soldes dus sur les		
mêmes comptes, en 1856	5,434,333 3	36
Total	70,477,372 €	34
A déduire, valeurs au 34 décembre 4857	31,348,407 9	96
Somme employée en 1857	39,429,264 6	38
Voici le détail de l'emploi de ces ressources :	Annexa Tras	
Construction de la ligne principale	5,619,275 9	0
Do des anciens embranchements	982,747 7	1
Do de la ligne d'Amiens à Boulogne	487,698 5	3
D _o des nouveaux embranchements (Concessions de 1852, 1853, 1854)	23,273,944 4	6
De des nouveaux embranchements (Concessions	425,222 9	, L
de 4857)	40,000	
da chemin de demarer.	4,237,244 7	
Chemin de Charleroy	1,067,345 0	
Chemin de Namur à Liége	3,995,848 3	
Construction du matériel d'exploitation		
Paiements faits à l'Etat en 4857	2,000,000	3)
Somme égale	39,129,264 6	8

Les résultats les plus saillants de notre exploitation pendant l'année qui vient de s'écouler peuvent se résumer ainsi :

Les recettes brutes, déduction faite de l'impôt, des détaxes, etc., se sont élevées de 47,340,000 fr. en 1856, à 50,290,000 fr. pour 1857. L'augmentation est de 2,950,000 fr. ou de 6 p. %.

Recettes et dépenses. Les dépenses sont restées pour ainsi dire stationnaires : en 1856, l'ensemble des frais de tous les services s'est élevé à 18,965,000 fr.; pour 1857, le chiffre est de 18,981,000 fr., supérieur seulement de 16,000 fr., malgré l'extension kilométrique de notre réseau, par suite de l'ouverture des lignes de Creil à Beauvais et de Tergnier à Laon, et malgré un développement considérable dans la circulation de nos trains qui, en 1857, ont parcouru 220,100 kilomètres de plus qu'en 1856.

Aussi le rapport des dépenses aux recettes, qui, l'année dernière, était de 40 p. %, est-il descendu pour 1857 à 38 p. %.

En 1856, elle était de 23,860 fr., soit de 650 fr. de plus qu'en 1857.

A quelque point de vue que les faits de l'exercice 1857 soient envisagés, on arrive nécessairement à cette conclusion, qu'ils présentent une amélioration et dans les recettes et dans les dépenses.

Si de ces considérations d'ensemble nous passons à l'analyse des détails , nous constatons les résultats suivants :

Comparativement à 1856, les transports de voyageurs, de bagages, d'articles de messagerie et accessoires de la grande vitesse, en faisant la déduction ordinaire, présentent une augmentation de 789,000 fr. ou de 3 ½ p. %, et ceux de la petite vitesse, un accroissement de 2,164,000 fr. ou de 8 ½ p. %.

Le service des marchandises, qui, en 1856, représentait déjà 53 ½ p. % dans les recettes totales, y figure en 1857, pour 54 ½ p. %.

La progression constante de cette partie de nos produits est trop remarquable pour que nous ne cédions pas à l'envie d'en mettre les chiffres sous vos yeux :

			100	RECETTES de la PETITE VITESSE.	PART PROPORTIONNELLE dans l'ensemble DES PRODUITS.
1852				10,740,000	35,5
1853				14,401,000	43
1854				18,660,000	48
1855	*			23,541,000	49
1856				25,252,000	53,5
1857				27,462,000	54,5

Ainsi, de 1852 à 1857, c'est-à-dire dans une période de 6 ans, les transports de marchandises ont vu leurs recettes croître de 10,740,000 à 27,462,000 fr. ou de 156 p. %, et cependant le nombre des kilomètres exploités n'a été porté que de 710 à 862, augmentation de 21 p. %; encore n'est-ce que depuis le dernier trimestre 1856, qu'a eu lieu l'ouverture de la section de Saint-Quentin à Erquelines, sur 87 kilomètres; les 28 kilomètres de Tergnier à Laon et les 38 kilomètres de Creil à Beauvais ne font partie de notre exploitation que depuis septembre 1857.

Ainsi se trouvent réalisées, nous pourrions dire dépassées, les prévisions en vue desquelles nous avons fait construire un matériel spécial de machines et de wagons, propre à effectuer économiquement, pour le commerce comme pour la Compagnie, le transport de masses énormes de marchandises, résultat que nous n'aurions pu atteindre dans des conditions favorables avec les seules ressources de traction dont nous disposions dans les premières années.

Le transport de la houille présente, en 4857, une grande augmentation sur 4856.

Le tonnage a été de 876,000 tonnes, au lieu de 621,000.

La recette a été de 6,000,000 fr., au lieu de 4,263,000 fr.

Cette augmentation tient à deux causes : à la réduction de nos tarifs , et aux facilités nouvelles que nous avons données au public, à Paris.

Depuis le 4. er juin dernier, les prix de transport de la houille ont été réduits

de manière à se rapprocher beaucoup de ceux qui avaient été appliqués de 1852 à 1855. Nous avons, en outre, fait une réduction spéciale pour la provenance de Charleroy, afin de mettre, de ce côté, le tarif en harmonie avec celui des autres provenances.

Nos chantiers de dépôt ont été sérieusement installés à la gare aux charbons de La Chapelle-St.-Denis ; plus de 12,000 mètres carrés de superficie pavée sont donnés en location , à des conditions favorables , à plus de 60 négociants différents. Nous avons , en outre, organisé un camionnage spécial pour le transport à domicile des charbons dans Paris , en réglant les prix de ce camionnage par zône , de kilomètre en kilomètre , de manière à ne lui faire rendre que les frais qu'il occasionne.

Autrefois, l'achat direct à la houillère n'était possible que pour les gros consommateurs qui pouvaient faire venir à la fois un bateau contenant 200,000 kilog. de houille ; aujourd'hui, avec le service du camionnage, l'achat direct est possible pour tous les consommateurs qui peuvent recevoir 40,000 kilog. à la fois. L'installation des chantiers de dépôt à La Chapelle a même permis aux marchands de charbons d'user du chemin de fer pour la vente en détail aux consommateurs qui ne sont pas en mesure de recevoir à la fois 40,000 kilog.

Ces améliorations ont été appréciées par le commerce, et elles ont amené un résultat, aujourd'hui acquis au public, qui nous paraît mériter d'être signalé. C'est que, malgré une gêne momentanée dans la navigation, le prix de vente du charbon n'a pas été augmenté cet hiver à Paris. Or on connaît les énormes variations de prix que déterminait précédemment toute difficulté, ou même toute appréhension relative aux arrivages. Le remède est venu des transports réguliers et considérables effectués par le chemin de fer qui, pendant les quatre mois novembre, décembre, janvier et février, a amené à Paris 217,000 tonnes, c'est-à-dire une moyenne de 1,800,000 kilog, de houille par jour.

Quant à la navigation , il n'est pas exact , comme beaucoup de personnes l'ont pensé , qu'elle ait subi une interruption causée par la sécheresse. Elle a été seulement génée et obligée , pendant quelque temps , de réduire ses chargements. Il suffira que nous donnions ici quelques chiffres officiels , pour faire justice des assertions erronées qui se sont répandues à ce sujet.

D'après les relevés de la douane, il a été importé de Belgique en France, pendant l'année 4857, les quantités suivantes de houille :

Par l'Escaut, à Condé	1,044,000 680,000	
Ensemble par les 2 voies navigables	1,724,000	tonnes.
'Par le chemin de fer, à Valenciennes d.º à Jeumont	305,000 270,000	tonnes .
Total par le chemin de fer	575,000	

La navigation a donc introduit en France trois fois plus de houille que le chemin de fer. Notre rapport de 4856 a établi que les importations se répartissaient alors, dans les mêmes proportions, entre les deux modes de transport.

Voilà les faits : ils ne sont certainement pas de nature à confirmer ce qu'on a dit sur l'inaction forcée de la batellerie en 1857. D'un autre côté, ils ne justifient nullement les plaintes qui s'élèvent trop souvent, au nom et en faveur des canaux.

Nous ne comprenons pas, dans le compte de nos recettes et dépenses d'exploitation, les deux lignes d'Erquelines à Charleroi et de Namur à Liége, que la Compagnie possède en Belgique. Sans pratiquer, comme on le fait ailleurs avec autorisation officielle, un système d'isolement absolu, qui doit s'appliquer, pour un laps de temps assez long, même à des embranchements concédés dans l'intérieur du territoire national, il nous a paru nécessaire d'établir, pour nos deux lignes belges, un compte de débit à part, comprenant les charges inhérentes à la prise de possession primitive, les dépenses subséquentes pour amélioration des voies et pour augmentation de matériel, le montant des différences en moins, pendant les premières années, entre les recettes effectuées et le chiffre représentant les frais d'exploitation, ainsi que l'intérêt et l'amortissement des sommes employées comme il vient d'être dit. Ce débit doit s'atténuer par l'accroissement annuel des recettes, et nous voici arrivés à la période d'atténuation. Non-seulement les produits de l'exercice 1857 couvrent les dépenses qui lui incombent, ils présentent encore un excédant de 297,000 fr., et, pourvu que le progrès se

Lignes d'Erquelines à Charleroy et de Namur à Liége soutienne dans le revenu des deux lignes, comme c'est probable, leur débit sera soldé dans un avenir peu éloigné.

C'est surtout sur le chemin de fer de Namur à Liège, que le chiffre des recettes s'accroît tous les ans, d'une manière remarquable; en voici le tableau pour 6 années consécutives:

Montant des recettes de Namur à Liége.

En	1852.		*:					865,000 fr.
	1853.						,	1,458,000
	1854.							4,432,000
	1855.							4,702,000
	1856.	*:						2,494,000
	1857.							2,605,000

L'exploitation a eu à supporter, en 1857, de nouvelles charges d'intérêt, par suite des émissions de titres que vous avez précédemment autorisées. Ces nouvelles charges se sont élevées à 1,209,000 fr.

Un autre prélèvement est aussi devenu indispensable, pour l'exécution des nouveaux statuts, en ce qui concerne le fonds de réserve. Ce fonds, qui avait été limité à 2,000,000 de francs, et qui était complet au 34 décembre 4856, a été porté à 3,000,000 par les nouveaux statuts, qui exigent une retenue de 4 p. % sur les bénéfices, jusqu'à ce que la limite nouvelle soit atteinte. Le compte d'exploitation a donc été débité, de ce chef, d'une somme de 177,906 fr.

Une annuité de 360,000 fr. a été, pour la dernière fois, prise sur les recettes pour le renouvellement de nos voies principales, qui est aujourd'hui entièrement achevée et dont toutes les dépenses sont réglées et soldées. Cette charge de 360,000 fr. ne figurera donc plus désormais dans nos comptes.

Nous avions prélevé, conformément à votre décision, une somme de 400,000 fr. sur les recettes de 1856, pour commencer la réparation du préjudice causé à la Compagnie par le vol de Carpentier et consorts. Nous ne vous proposons pas de prélèvement, pour le même objet, sur les recettes de 1857. Votre Conseil d'administration a fait ouvrir un compte spécial où le débit, résultant de ce sinistre, et s'élevant à 2,289,377 fr. 68 c, se trouve balancé, tant

par des recouvrements afférents à la même affaire, que par des bénéfices à réaliser sur la vente des nouvelles actions, restées entre les mains de la Compagnie, et sur la revente d'un certain nombre d'actions anciennes, achetées, à l'époque du sinistre, pour faire face aux demandes de retrait, qui pouvaient être faités par les propriétaires des titres soustraits dans les dépôts. En mesurant le crédit de ce compte sur la valeur, au 34 décembre dernier, des titres dont nous venons de parler, il ne serait inférieur au débit que d'une somme de 163,000 fr. Il est permis d'espérer que la balance pourra s'établir, d'une manière exacte, si la vente des titres s'effectue dans les circonstances et aux conditions favorables qui peuvent être prévues, et que nous serons attentifs à rechercher. Nous vous proposons de laisser ouvert jusque-là le compte spécial, dont nous vous ferons connaître ultérieurement le résultat définitif. Vous voyez, dès à présent, du'il ne saurait avoir qu'une importance restreinte.

En tenant compte, d'une part, des améliorations, et d'autre part, des nouvelles charges de l'exploitation, nous arrivons au résultat définitif que voici, pour l'exercice 1857:

Les recettes, déduction faite de l'impôt, des détaxes et subventions aux correspondances, etc., se sont élevées, y compris le solde du précédent Cet excédant a reçu les affectations suivantes : Amortissement prévu par les statuts. 233,262 56 Intérêts et amortissement des obligations. 6,547,690 82 486,943 45 Intérêts des actions à 4 p. %. . . 6,400,000 » 6,024,757 47 Dont il faut déduire les intérêts des placements de fonds. 375,242 83 360,000 Fonds de dotation pour la caisse des retraites. 465,309 79 A reporter 13,517,933 79

Report			13,517,933	17
Dividende des actions pour 1857, à raison de 44 fr	. p	ar		
action			17,600,000	39
Fonds de réserve			177,906	35
Solde de l'exercice 4857 à reporter en 4858				84
Somme égale à l'excédant disponible			34,308,537	95

Il résulte de ce qui précède, que le dividende acquis aux actions peut être de 44 fr., et nous vous proposons de le fixer à ce chiffre.

Il a déjà été payé, au mois de janvier dernier, une somme de 46 fr. par action, pour une année d'intérêts, ce qui porte le revenu total de chaque action à 60 fr., pour l'exercice 4857.

Le dividende de 44 fr. par action sera payé, à la caisse de la Compagnie, à partir du 4. er juillet prochain, sauf faculté à MM. les actionnaires de produire, dès le 4 er juin, sans escompte, leurs coupons à valoir, jusqu'à due concurrence, pour le versement demandé sur les nouvelles actions.

Votre Conseil d'administration a fait, cette année, les pertes les plus regrettables et les plus douloureuses, par le décès de M. Jameson, par la démission de M. Jules Mallet, pour cause de santé, par la mort toute récente de M. Lebobe.

Nous avons appelé, à titre provisoire, comme les statuts nous y autorisaient, pour remplacer M. Jameson, M. Léon Say qui a été attaché, par d'importantes fonctions, aux chemins de fer de Lyon et du Bourbonnais, et qui se recommande par une expérience prématurée, surtout dans les affaires de comptabilité.

Le Conseil a offert la succession de M. Jules Mallet, également à titre provisoire, à M. Henri Barbet, ancien Maire de Rouen, aujourd'hui Président du Conseil général du département de la Seine-Inférieure, et, de plus, honorablement connu dans l'industrie. C'est un choix que le nom et la résidence de M. Barbet expliquent suffisamment.

Nous vous proposons de confirmer ces deux nominations, et de procéder au renouvellement partiel de cette année, qui comprend :

MM. JOLY DE BAMMEVILLE,

DE ST.-DIDIER,

DE L'AIGLE,

DE LAGRENÉ.

Les membres sortants étant rééligibles, aux termes des statuts, nous avons l'honneur de vous proposer de renouveler le mandat de MM. les Administrateurs ci-dessus dénommés.

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE.

Après la lecture du rapport qui précède, l'Assemblée vote, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

4.º Elle approuve définitivement, sur le rapport présenté au nom de la commission des comptes, les comptes de l'année 1856;

2.º Elle approuve les comptes de l'exercice 1857, sauf le contrôle de la Commission, et fixe à 44 fr. par action le dividende pour l'année 1857, ce qui, avec les 16 fr. d'intérêts payés le 1. er janvier 1858, porte à 60 fr. le revenu afférent à chaque action, pour la dite année 1857. Les 44 fr. de dividende par action seront payés, à partir du 1 er juillet 1858, sauf faculté à MM. les actionnaires de produire, dès le 1. er juin, sans escompte, leurs coupons à valoir, jusqu'à due concurrence, pour le versement demandé sur les nouvelles actions;

3.º Elle rapporte la décision de l'assemblée générale du 30 avril 4853, qui fixait, au 4 er janvier de chaque année, le paiement intégral des intérêts, avec anticipation d'un semestre; ce paiement devant avoir lieu désormais par semestre, le 4 er janvier et le 4 er juillet, et le Conseil d'administration pouvant, selon l'état des recettes, faire payer, au 4 er janvier, un à-compte sur le dividende, conformément aux articles 50 et 54 des nouveaux statuts;

4.º Elle approuve l'article 3 de la convention passée avec le Gouvernement, le 24 juin 4857, concernant la concession de l'embranchement d'Ermont à Argenteuil;

5.º Elle approuve le rachat par la Compagnie du Nord , du chemin de fer de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches ;

6.º Elle ratifie le traité intervenu, le 11 juin 1857, entre la Compagnie du chemin de fer du Nord et la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, relativement à l'embranchement d'Ermont à Argenteuil, et à l'usage réciproque des parties de voies empruntées sur les lignes des deux Compagnies, pour les transports en transit;

- 7.º Elle ratifie le traité intervenu, le 44 juin 1857, entre la Compagnie du chemin de fer du Nord et la Compagnie des chemins de fer des Ardennes, relativement à l'échange de la section de Laon à Reims, contre la ligne de Creil à Beauvais;
 - 8.º Elle approuve les ventes de terrains dont l'état lui est soumis ;
- 9.º Elle donne au Conseil d'administration le pouvoir de conclure, soit à l'amiable, soit par adjudication, toutes ventes d'immeubles appartenant à la Compagnie et qui pourraient être jugés inutiles au service du chemin de fer;
- 40.º Elle ratifie la nomination aux fonctions d'administrateurs de la Compagnie, de M. Léon Say, en remplacement de M. Jameson, décédé, et de M. Henri Barbet, en remplacement de M. Jules Mallet, démissionnaire;
 - 14.º Elle réélit membres du Conseil d'administration :

MM. JOLY DE BAMMEVILLE,
DE SAINT-DIDIER,
DE L'AIGLE,
DE LAGRENÉ.

12.° Elle réélit membres de la commission pour l'examen des comptes de 1857 :

MM. BEAUDE,
HUET,
DE MILLY

La séance est ensuite continuée au jeudi 29 avril, pour le tirage au sort des obligations à rembourser au pair, aux époques ci-dessous indiquées, savoir :

4.º 328 sur les 75,000 obligations créées pour le rachat de la ligne de Boulogne,

2.º 329 sur les 75,000 obligations créées en 1852;

3.° 334 sur les 75,000 d.° 1854;

4.° 332 sur les 75,000 d.° 4854;

5.° 469 sur les 75,000 d.° 4855;

6.° 469 sur les 75,000 d.° 4856;

7.° 469 sur les 75,000 d.° 4857; 8.° 469 sur les 75,000 d.° 4857;

A rembourser le 4. er juillet 1858;

9.º 119 obligations émises par la Compagnie du Chemin de fer d'Amiens à Boulogne en 1848, à rembourser le 1.ºr août 1858;

10.º 47 actions du chemin de fer de Charleroi à Erquelines;

300 obligations d.° d.°
A rembourser le 4.° janvier 1859.

Ce tirage a eu lieu ledit jour, sous la présidence de M. Delebecque, Vice-Président du Conseil d'administration, et en présence de MM. le marquis Dalon, Marc Caillard, Léon Say, administrateurs; Dansac et Harel, scrutateurs, et de quelques actionnaires.

Les numéros sortis sont les suivants :

SEPTIÈME TIRAGE

des Obligations de la 1.º Série, qui a eu lieu, en séance publique, le 29 avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(328 Obligations.)

SÉRIES de 100 Obligations.	SORTIES AUX TIRAGES par unités.	RESTE.	NUMÉROS SORTIS.							
122	2	34	12,404 à 12,433							
. 528	3	97	52,704 à 52,800							
653	n	100	65,204 à 65,300							
734	10	100	73,004 à 73,400							
		328								

SIXIÈME TIRAGE

des Obligations de la 2.º Série, qui a eu lieu, en séance publique, le 29 avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(329 Obligations.)

SÉRIES de 100 Obligations.	SORTIES AUX TIRAGES par unités.	RESTE.	NUMÉR	os	SORTIS.
797	2	98	79,601	à	79,700
924	31	34	92,301	à	92,334
1,102	11	400	140,404	à	140,200
1,297	и	100	129,604	à	129,700
Maria		329	16		

CINQUIÈME TIRAGE

des Obligations de la 3.º Série, qui a eu lieu, en séance publique, le 29 avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(331 Obligations)

SÉRIES de 100 Obligations.	SORTIES AUX TIRAGES par unités.	RESTE.	NUMÉRO	os s	sortis.
2,007	1	32	200,601	à	200,633
2,019	4	99	201,804	à	201,900
2,042	n	100	204,104	à	204,200
2,202	0	400	220,104	à	220,200
188,38		331			

QUATRIÈME TIRAGE

des Obligations de la 4.º Série, qui a eu lieu, en séance publique, le 29 avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(332 Obligations)

NUMÉROS DES SÉRIES.	NUMÉR	os s	ORTIS.
2,327	232,701	à	232,800
2,376	237,604	à	237,700
2,830	283,001	à	283,032
2,992	299,201	à	299,300

TROISIÈME TIRAGE

des Obligations de la 5.º Série, qui a eu lieu le 29 avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(169 Obligations.)

SÈRIES.	NUMEROS SORTIS.				
3,343	331,204 à 331,269				
3,502	350,104 à 350,200				

DEUXIEME TIRAGE

des Obligations de la 6.º Série, qui a en lieu le 29 avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(169 Obligations.)

SÉRIES.	NUMÉROS SORTIS.			
4,382	438,401 à 438,469			
4,384	438,304 à 438,400			

DEUXIÈME TIBAGE

des Obligations de la 7.º Série, qui a eu lieu le 29 avril 1858. à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(169 Obligations.)

SÉRIES.	NUMÉROS SORTIS.			
4,719	471,801 à 471,869			
5,236	523,501 à 523,600			

OF SERIES SERVED BE SERVED SERVED

des Obligations de la 8.º Série, qui a eu lieu le 29 avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(169 Obligations.)

SÉRIES.	NUMEROS SORTIS.			
5,799	579,801 à 579,900			
5,860	585,901 à 585,969			

Les Obligations de ces diverses Séries sont remboursables à 500 francs chacune, à partir du 1.er juillet 1858, à la Caisse de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, place Roubaix, 24, à Paris.

CINQUIENTE THEACE

des Actions de la Compagnie de Charleroy, qui a en lieu le 29 avril 1858. à la suite de l'Assemblée générale du 28 avril 1858.

(47 Actions.)

SÉRIE.	NUMEROS SORTIS.
405	5,201 à 5,247

Ces 47 Actions sont remboursables à 562 fr. 50 c. chacune, à partir du 1.er janvier 1859, à la Caisse de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, place Roubaix, 24, à Paris.

TROISIÈME TIRAGE

des Obligations de l'emprunt de 2,000,000 de francs du chemin de Charleroy à Erquelines, qui a eu lieu le 29 Avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 Avril 1858.

(300 Obligations.)

NUMÉROS SORTIS.		NUMÉROS SORTIS.				
404	à	120	921	à	960	
281	à	300	1,064	à	4,080	
364	à	400	1,464	à	1,480	
561	à	580	1,264	à	1,280	
604	à	620	1;344	à	4,360	
741	à	780	1.681	à	1,700	

Ces 300 Obligations sont remboursables à 1,000 francs chacune, à partir du 1er janvier 1859, chez MM. Cassel et C.ie, banquiers à Bruxelles.

CINQUIÈME TIRAGE

Sur 2,363 Obligations émises en 1848, par la Compagnie d'Amiens à Boulogne, lequel a eu lieu, en séauce publique, le 29 Avril 1858, à la suite de l'Assemblée générale du 28 Avril 1858.

(119 Obligations.)

17	324	736	926	1,273	4,506	1,808	2,12
35	322	761	953	1,275	1,508	1,825	2,438
60	339	766	981	1,284	1,540	1,835	2,149
74	398	774	982	4,304	1,543	1,866	2,444
116	402	795	4,043	1,307	1,546	1,882	2,156
150	451	821	1,024	1,344	1,557	4,905	2,240
176	486	823	1,052	1,354	1,594	1,918	2,229
212	532	834	1,112	1,382	1,608	4,929	2,237
222	540	853	1,118	1,400	1,619	1,965	2,268
237	545	879	1,177	1,426	4,633	4,977	2,28
244	588	884	1,179	1,437	1,688	2,019	2,289
251	695	885	1,189	4,455	1,691	2,022	2,299
252	705	897	4,215	1,481	1,715	2.024	2,329
292	714	908	1,249	1,490	1,722	2,050	2,323
302	728	918	1,259	1,494	1,774	2,053	

Ces Obligations sont remboursables à 500 francs chacune, à partir du 1er août 1858, à la Caisse de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, place Roubaix, 24, à Paris.

EXERCICE 1857.

COMPTES

DU

CHEMIN DE FER DU NORD.

COMPTE GÉNÉRAL AU

ACTER.

		-		
DÉPENSES.				
COMPTE DE L'ÉTAT.	00 505 000 1	·)		
Dépenses faites par l'Etat. En construction de la ligne principale	3,073,463	93	83,858,750	
CONSTRUCTION DE LA LIGNE PRINCIPALE.				
Acquisitions de terrains	11,159,366			
Terrassements et ouvrages d'art	950,456		44,985,506	41
Etablissement de la voie, clôtures et plantations	14,397,090		44,985,500	
Construction des gares et stations, etc	2,158,752	74		58
Réfection de la voie,			12,479,988 36,153,336	98
CONSTRUCTION DU CHEMIN D'AMIENS A BOULOGNE	********	5.71	36,133,330	-
Construction des Embranchements.				
De Lille à Dunkerque 20,616,742 48 (34,846,192	68		
D'Hazebrouck à Calais	24,254,148		A Comment of	OF
De Saint-Ouentin à Franchines	25,961,724		121,405,683	31
Construction des nouveaux Embranch, (Concess. de 1852, 1853 et 1854).	35,918,394			
CONSTRUCTION DES NOUVEAUX EMBRANCHEMENTS (Concessions de 1857)	425,222	94		
CONSTRUCTION DU CHEMIN DE CEINTURE			1,320,000	10
CHEMIN DE CHARLEROI Dépenses de construction D.º en matériel	3,623,506 4,441,163		8,064,669	49
CHEMIN DE NAMUR A LIÉGE. Dépenses de construction	1,432,112 5,327,754		6,759,866	30
MATERIEL, MOBILIER-	and the second			
Locomotives, voitures et wagons à marchandises	58,816,145	69	,	-0
Mobilier d'Exploitation.	1,220,998		60,037,143	80
AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE			375,064,944	93
Dù au 31 Décembre 1857 ;				
Par les Actionnaires (versement restant à effectuer sur les 125,000 Actions	nouvelles).		46,875,000	10
COMPTE DE L'ÉTAT.		5.0	A CONTRACTOR AND CO.	
	5,230,448	10	,	-0
Dette envers l'Etat (restant à payer sur les dépenses faites)	10,804,575		16,035,624	38
MATÉRIEL, MOBILIER ET APPROVISIONNEMENTS.	20,007,010		,	
Outillage et installation des ateliers, matières premières et pièces de rechange				
Approvisionnements divers	9,051,930	92	10,908,551	98
Mobilier de la 2.º division	21, 21, 20			
Approvisionnements de Matériaux pour la voie	1,856,621	06	1	
VALEURS DIVERSES.				
DÉBITEURS DIVERS.				
Comptes courants, factures à recouvrer, avances à divers fournisseurs, etc.	15,715,042	01)	
Sous-Comptoir des chemins de fer	437,490	0	23,282,407	1.
De Rothschild frères.	7,129,875	70	1	
CAISSE ET PORTEFEUILLE.				
Espèces	1,420,239)	
Valeurs de portefeuille	33,709 923,527		8,065,700	95
Agents comptables.	684,223		(0,000,700	TARES
Banque de France	5,004,000)	
	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		-	-
	Fr		480,231,629	25

DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1857.

EESETTES.

PRODUITS de L'EXPLOITATION.	Voyageurs. Bagages		54,538,275 35
	SOLDE DE L'EXPLOITATION DE 1856		5,172 12
	ENSEMBLE	,	54,670,552 65
	A DÉDUIRE :		
Solde des détaxes Subventions aux l Usage des station	le prix des plàces de voyageurs	2,773,969 34 185,946 35 515,038 71 604,541 19 26,155 " 273,735 "	4,379,385 59
			50,291,167 06

31 DÉCEMBRE 1857.

PASSEE.

FONDS SOCIAL.	
CAPITAL RÉALISÉ.	
Actions anciennes 160,000,000 ** Actions nouvelles 25,000,000 **	1
igne d'Amiens à Boulogne. 25,000,000 * Emprunt de la Compagnie d'Amiens à Roulogne. 37,500,000 *	1
Mprunt do 1859 1,181,338 09	1
er Empent do 1051	358,075,753
Emprunt de 1854 22,989,846 90 mprunt de 1855 22,429,151 43	
mprunt do 1856 21,000,907 27	1
MDrunt do 1957 21,850,877 15	
efection de la voie (Voies et moyens) 20,817,362 99	6,432,788
The second rate and the post of	
CAPITAL A RÉALISER,	364,508,542 4
Hons nouvelles (Versements restant à effectuer , fr. 375 par Action)	
L'ÉTAT.	46,875,000
ligations à lui souscrites par la Compagnie.	40 005 001 0
	16,035,024 3
Créanciers divers.	
utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2 189 299 49	
utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2 189 299 49	5,585,951 56
utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2,189,292 42 donnances restant à payer au 34 décembre 1857. 3,369,546 41 27,112 73	5,585,951 56
utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2,189,292 42 donnances restant à payer au 31 décembre 1857. 3,369,546 41 27,112 73 Compte d'intérêts.	5,585,951 56
Utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2,189,292 42	5,585,951 56
Utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2,189,292 42	5,585,951 56
Utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2,189,292 42	
Utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2,189,292 42	
Utionnements, retenues, fonds d'assurances, fournisseurs à régler, etc. 2,189,292 42	
Compte d'intérêts. 2,189,292 42 3,369,546 41 27,112 73	
Compte d'intérêts 2,189,292 42 3,369,546 41 27,112 73 Compte d'intérêts 1,7360	
Compte d'intérêts. 2,189,292 42 3,369,546 41 27,112 73	
Compte d'intérêts. 2,189,292 42 3,369,546 41 27,112 73	5,585,951 56 28,639,187 50
Compte d'intérêts. 2,189,292 42 3,369,546 41 27,112 73 Compte d'intérêts. 1.0	
Compte d'intérêts 2,189,292 42 3,369,546 41 27,112 73 Compte d'intérêts 27,112 73 27,112 73 27	28,639,187 50
Compte d'Intérêts. 2,189,292 42 3,369,546 41 27,112 73 Compte d'Intérêts. 27,112 73 27,112 73	28,639,187 50

COMPTE DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE

DEPENSES.

	Jetons de présence	1	
1	Traitement du personnel de l'adminis-	255,405 91	
	tration centrale		
ADMINISTRATION	Assurances, loyers et contributions 195,710 93		
ADMINISTRATION	Frais de bureaux, impressions, affiches	>	1,067,481 39
CENTRALE.	et annonces 194,383 18	677,953 58	
1	Indemnités, pensions et dépens. diverses. 136,424 23		
	Abonnement au timbre 151,435 24		
	Frais de police et de surveillance	134,121 90 /	
,	Traitement du personnel du service central, du		
	contrôle, etc	510,933 57	
	Personnel des gares et stations 3,529,933 99		
	Billets: Impress., frais de bureau, etc 579,700 36	4,533,648 26	
1.re DIVISION.	Eclairage et chauff. des gares et stations. 424,013 91		
- /	Personnal des inspecteurs conducteurs	}	6,070,756 88
EXPLOITATION.	et facteurs de trains 647,399 68		4,44,4,44
	Indemnités de déplacement du personnel	887,914 90	
	des trains 129,526 45		
	Eclairage et menues dépenses des trains. 110,988 77	400 000 45	
	Service du factage et du camionnage	138,260 15 /	
1	Traitement du personnel du service central, etc	112,584 23	
	Entretion et grosses réparations des ma-	1	
11.º DIVISION.	chines, des voitures et wagons à	,	8,251,101 23
-	marchanasco		0,201,101
MATÉRIEL et	Traitements des mécaniciens, chauf- feurs, etc	0.000	
ATELIERS.	Combustible des machines 2,537,522 07	8,138,517 "	
	Huile, graisse, éclairage et eau des		
	machines 585,219 32		
III.º DIVISION	Service central; personnel et dépenses diverses	401,608 49)	
TRAVAUX	Entrelien de la voie	2,559,068 35	3,592,534 5
et)	Surveillance de la voie	631,857 70	
SURVEILLANCE.			755 0
	DÉPENSES D'EXERCICES CLOS		755 0
	DÉPENSES D'EXPLOITATION		18,982,629 1
1	Intérêts des actions pour l'exerc. 1857 6,400,000 "	1	
	A déduire : les intérêts des placements	6,024,757 17	
	de fonds	200 202 50	
	Amortissement du capital pour l'exercice 1857	233,262 56	
EXCÉDANT	Intérêts et amortissement des emprunts	6,547,690 89	
DES RECETTES sur	Intérêts pendant l'année 1857 des fonds dus à l'État		31,308,537 9
LES DÉPENSES.	Réfection de la voie	360,000 "	
	Fonds de dotation (caisse de retraites)	165,309 79	
	Fonds de réserve	177,906 35	Maria Maria
	Dividende de 1857, à raison de 44 fr. par action	17,600,000	
1	Solde de l'exercice 1857	12,697 81 /	
			-
			50,291,167 06

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES ENTRE LES CINQ SECTIONS DU CHEMIN DE FER DU NORD.

	PARIS à AMIENS et Beauvais	AMIENS aux frontières de terre.	LILLE A CALAIS et à DUNKERQUE.	CREIL à ERQUELINES et Laon.	AMIENS à BOULOGNE.	ENSEMBLE
Longueur moyenne exploitée	161	192	142	198	124	817
Répartiti	on des E	tecettes 1	par section	on.		
Recettes de la grande vitesse	10,760,000 10,990,000	4,940,000 9,410,000	2,243,000 1,250,000	3,320,000 4,198,000	1,566,000 1,614,000	22,829,000 27,462,000
TOTAL (1)	21,750,000	14,350,000	3,493,000	7,518,000	3,180,000	50,291,000
recette totale	0,433	0,284	0,071	0,149	0,063	1,000
Recette Grande vitesse Petite vitesse	66,830 68,260	25,600 49,000	15,800 .8,800	16,800 21,200	12,600 13,000	27,855 33,700
par kilom. Ensemble	135,090	74,600	24,600	38,000	25,600	64 555
	partition	des Dép	The state of the s		-41000	61,555
/ Administration centrale	2,860	1,580	535	800	305	1 200
Depense Exploitation	17,000	7,480	3,900	4,220	2,340	1,300 7,450
movenne Traction et entretien du matériel.	19,300	10,600	5,400	7,600	3,740	-10,080
de Voie et bâtiments	4,700	4,950	4,355	4,330	1,865	4,400
chemin. Ensemble	43,860	24,610	14,190	17,000	8,250	23,230
Rapport de	In Recet	te brute	à la Dép	pense.		
Recette brute par kilomètre Dépenses totales	135,090 43,860	74,600 24,610	24,600 14,190	38,000 17,000	25,600 8,250	61,555 23,230
Produit net par kilomètre	91,230 0,324	49,990 0,328	10,410 0,575	21,000 0,445	17,350 0,575	38,325 0,3774
Recette moyenne par	kilomét	re parco	uru par	les mael	ilnes.	
Part de chaque section dans le parcours kilom.	0,375	0,248	0,093	0,183	0,101	1,000
Becette / Grande vitesse	3,17	2,22	2,67	2,02	1,72	2,53
moyenne Pun kilomètre de parcours	3,25	4,22	1,50	2,54	1,76	3,05
es locomotives (ENSEMBLE)	6,42	6,44	4,17	4,56	3,48	5,58
Dépense moyenne par	kilomè	tre parec	ourn bur	les mae	hines.	
Administration centrale	0,136	0,133	0,091	0,097	0,075 /	0,118
Exploitation	0,815	0,642	0,669	0,510	0,571	0,672
Traction et entrelien du matériel Voie et bâtiments	0,915 0,224	0,915 0,425	0,915 0,740	0,915 0,520	0,915 0,455	0,915 0,395
ENSEMBLE	2,090	2,115	2,415	2,042	2,016	2,100
Recette moyenne d'	un train	par kil	omètre d	e parcou	Irs.	
Recette (Grande vitesse	3,54	2,43	2,96	2,23	1,87	2,80
moyenne Petite vitesse	3,61	4,64	1,65	2,80	1,93	3,37
de train, (ENSEMBLE	7,15	7,07	4,61	5,03	3,80	6,17
Dépense moyenne d	un train	par kil	omètre d	le purcou	Irs.	
Administration centrale	0,152	0,149	0,102	0,107	0,082	0,131
Exploitation	0,900	0,705	0,740	0,560	0,628	0,745
Traction et entretien du matérielVoie et bâtiments	0,250	1,012 0,470	1,019 0,820	1,012 0,571	1,012 0,498	1,012 0,440
Ensemble	2,314	2,336	2,674	2,250	2,220	2,328

^(\$) Déduction faite de l'impôt du dixième des détaxes et subventions.

PRODUITS DE 1857.

1.º Produits par stations de provenance.

	1. Fronties par sentions de provenince.												
age.		NOMBRE		PROD	UITS		TOTAUX.						
CONCE	STATIONS.	de Voyageurs.	des voyageurs.	des marchandises à grande vitesse.	des marchandises à petite vitesse.	TOTAUX.	Nos. d' obten	STATIONS.		des voyageurs.	marchandises à	marchandises à petite vitesse.	- 1
	PARIS	4 540 995	fr. c. 6,562,055 03	fr. c. 2,058,372 47	3,931,292 43	fr. c.	57	MONTESCOURT	47.839	fr. c.	fr. c, 4.003 88	fr. c. 65.912 20	90.486 32
	QUIÈVRAIN	58,664	570,914 44	197,759 34	3,822,056 73				F-110000000				86,273 2
	LILLE	601,692	1,189,085 05	197,353 07	2,365,836 27						The state of the s	47,250 79	78,817 06
	BOULDGNE	80,473	945,414 79	744,736 47	1,488,764 96	3,478,616 22	60		20,075	32,445 49	4,802 44		74,141 10
	ERQUELINES	45,562	531,509 05	182,563 50	2,342,059 03	3,059,434 58							68,335
	SOMAIN	26,463	51,259 63	6,010 43	1,993,773 90	2,051,013 96							58,052
	AMIENS	159,947	743,467 96	191,759 22	823,789 40								49 978 46
	VALENCIENNES DUNKERQUE	100000000000000000000000000000000000000	389,824 29	56,696 82	4,084,793 72		10000				The state of the s	102118.0319.107.10	49,440 64
	CALAIS	82,566 72,081	216,221 06 831,294 54	416,263 09 293,534 77	1,050,016 50 222,301 56			EBANCONVILLE					48.094 64
	DOUAL	146,418	459,318 54	63,714 04	634.988 69							7 AUST A CAP 2 SOUL	47,124 10
	ARRAS	76,768	325,638 00	35,395 88	788,385 53	1,149,449 44							44 948 10
	STQUENTIN .	416,414	403,771 05	92,424 47	582,671 34	1,078,566 86				100000000000000000000000000000000000000		ACRES 12 (2012)	44,256 84
	COMPIÈGNE	98,650	358,224 83	21,905 76	234,358 26			CARVIN			UNIVERSITY OF THE PARTY OF THE		40 744 91
	ROUBAIX	238,723	170,891 46	139,026 10	287,831 48	597,749 04				12,124 22			39,691 51
	ABBEVILLE	54,626	244,826 40	37,249 18	291,239 63								36,445 5
	CREIL.	67,950	196,710 78	9,975 60	323,661 29							1000A7 (000A1500T)	32,705
	Mouscron		262,613 91	38,005 33	200,527 27								32,700
	CLERMONT	58,922	195,762 71	14,051 73	286,856 30						2.05.000000	DHORE CHIALASOT	29,229 18
	NOVON STOMER	51,741	458,125 67 196,298 24	19,864 85 34,540 21	303,262 35							THE COUNTY OF THE	97 435 46
	PONTOISE	66,122	219,856 33	10,654 46	482,774 85			THE RESERVE OF THE PARTY OF THE		- SINCENSY BURNEY			og 366 pr
	LE CATEAU	126,922 42,889	145,062 71	34,500 14	461,285 66 457,878 96						-0.000 MINOR TO 10 M	1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	on 376 70
	CHAUNY	65,523	103,830 45	6,642 04	200,189 43								25.356 90
	BRETEUIL	23,468	93,414 59	7,486 69	209,833 44		81		5,188		250000000000000000000000000000000000000		95 089 80
	TERGNIER	47,065	131,836 25	9,363 17	164,519 97		82		6,501		ALL VALUE OF THE PARTY OF THE P		of 840 31
	HAUTMONT	13,187	12,907 97	718 06	283,346 84	296,972 87		AHLY-SSOM		3,337 04	406 47		02 302 30
	STDENIS	4,69,311	199,509 35	4, 97 93	67,095 40						467 43	10,199 55	24,633
	RAISMES	7,067	14,060 93	1,255 40	253,937 98		11.50						47,912 05
	MAUBEUGE	32,642	71,121 41	36,507 67	453,54% 53								17,088
	ALBERT	29,408	110,074 44	45,595 36	129,117 36							7,000	16,455
	MONTREUIL BEAUMONT	11,791	48,115 46 137,552 40	172,382 04 10,824 87	23,661 50		NAME OF TAXABLE PARTY.		10000000000			100 0000 1000	12 778 35
	HAZEBROUCK.	61,533 52,393	109,152 99	9,889 09	93,978 57 422,583 54		0.00700			(A)			44 659 52
	ENGHIEN	289,777	199,988 24	3,416 49	33,767 90	PARTITION CONTO						0.87070000	44 482 3
ı	ARMENTIÈRES.		69,820 33	5,962 45	154,252 90		200						0 019 31
	AUVERS	13,682	48,728 26	610 71	488,477 43							111111111111111111111111111111111111111	0 574 30
	Tourcoing.	112,109	76,303 68	17,621 99	409,875 78	203,801 45	94	ROEUX	6,056	5,921 99	224 86	9 9 x	6 446 0
	LANDRECIES	23,648	67,847 72	6,569 16	106,603 51		95			5,778 65	271 59		6,050 2
	STJUST	21,616	71,087 71	7,968 67	96,250 00					2007.0000000000000000000000000000000000			6,008
	SrLeu	38,900	418,426 67	9,520 21	43,433 65		97	NOYELLE	2,006	3,732 98	727 84	1,446 40	5,907
	PONT Se-MAX ETAPLES	1 10,000	65,058 34	6,035 03	93,266 85			Stations of	te la ligi	ie de CREII	L A BEAUVA	AUS. (4.e trime:	stre).
	ERMONT	14,583	20,992 34 56,419 85	85,293 02	57,080 85		1	BEAUVAIS	21.814	77,644 16	1 10.649 40	98 038 43	416,331 99
	BERGUES	65,075 50,532	58,171 41	3,488 48 5,895 65	87,677 95 82,697 27								49 503 00
	AILLY-S-NOYE	10,678	29,742 70	4,732 54	89,364 20		7.00						4.4 ATSN
	LIANCOURT	15,921	28,881 65	13,882 18	79,132 95		0.1991	CIR-LMELLO	4,792	6,486 42			0 875 45
	ACHIET	15,803	43,501 79	9,690 53	63,453 40					The second second	100000000000000000000000000000000000000	0.000	a g39 9
	ILE-ADAM	31,952	55,465 97	2,154 21	53,319 55		6	HEILLES	910	1,016 40	58 99	91 00	1,196 3
	JEUMONT	10,310	21,567 58	3,147 80	85,243 44		1	Stations	de la lig	ne de TERC	NIER à LA	ON. (Le trime	stre.)
	LONGPRÉ	41,667	23,732 91	6,524 60	76,430 50	106,388 01	4	LAON	19,725	72,810 47	8,533 39	59,728 58	1 454 002 61
	RUE	10,463	34,815 01	19,684 17	51,791 00	106,290 18	2	LA FERE	13,837	25,340 48	1,862 93	21,626 91	40 630 95
	VERBERIE	44,057	34,254 44	2,686 18	67,976 20	104,916 79	3	CRÉPY	3,825	5,457 93	251 94	2,489 89	8,199 76
	BAILLEUL	11,484	23,069 81	59,074 23	13,680 16	95,824 20				N. C.			_
	BOHAIN		43,702 61 39,651 73	2,583 97	48,579 63	94,865 61		TOTAUX	6,166,140	48,413,986 25	5,250,860 94	27,853,657 45	E4 E48 504 64
		20,181	00,001 73	18,985 15	35,909 76	91,516 61		TOTAUX.	0,100,140	10,410,000 20	0,200,000 94	21,000,007 45	01,010,01
		7		1 2 2 2 2 2	2.0	Produits	par	nature.				70.7	

VOYAGEURS	de 1e. classe	639,550 1,501,955 4,024,635	2.0 Pro 6,382,836 36 5,103,672 21 6,622,045 22 305,431 76	18,413,986	25
	TOTAL	6,166,140			
GRANDE VITESSE.	Bagages. Articles de messagerie . Magasinage. Ghiens. Chevaux et animaux Voitures. Service de la poste . Recettes à divers tilres.	28,484,877 48,418,624 26,424 4,980 658	489,789 25 3,924,513 06 5,478 95 33,903 43 453,943 74 65,323 90 564,539 86 43,668 75	5,250,860	94
	TOTAL à la	vitesse des v	ovageurs	23,664,847	19
PETITE VITESSE,	Marchandises	,545,415,700		27,853,657	43
	Produ Solde	Produits its du chemin	divers de ceinture	. 245,801 127,105	64 37 48 42
		Wang on H. d.	AL des recettes	1. 51,896,583 2,773,969	

RÉSULTATS STATISTIQUES.

		-				
DANS UN NO	MBRE DE	1,000 vo	YAGEUBS :			
Les Vo	D.º D.º	e fe. cla 2e. 3e.	d.9 d.9	pour	243	1,000
DANS UNE I	ECETTE I	E 4,000	FRANCS :			
Les Vo	D.º	2e. 2e. 3e.	d.9 d.9	00Ur	294	1,000
MOYENNE DI	PRODUIT	D'UN V	YAGEUR :			
	De 2e. De 3e.	d.º	le	3 60		
DANS UNE B	ECETTE D	£ 1,000 r	BANCS :			
Les voyage Les Bagage	urs entre s, Marcha	nt pour . indises à	grande vite	sse, pour.	357	
					-	1,000

CHEMIN DE FER DU NORD.

DÉTAILS STATISTIQUES et principaux résultats de l'année 1857.

MATERIEL D'EXPLOITATION.

	NOMENCLATURE ET COMPOSITION du matériel			DIFFÉRENCE		PARCOURS KILOMÉTRIQUE	
	Au 1.er janvier 1857.		Au 1.er janvier 1858.		lus.	des véhicules en 1857.	
	1		-			1	
. 78		100 78 20		23		2,321,000	
. 175 191	366	198 207	1 405	23	39	3,853,000 5,162,000	9,015,000
			-				
5 155 53 213 285 249 59 65 30	1,136	1 5 155 53 213 285 249 59 65 30 21	1,136	19 0 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1	30	687 35,269 8,548,973 2,485,485 7,265,348 8,458,167 13,767,898 422,454 862,904 978,251 1,384,869	44,210,302
					-		
298 200 800 450 563 75 289 2,580 1,001 1,300 22	7,694	50 298 200 800 450 563 75 289 2,580 1,001 1,300 22 6	7,694	10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1		438,606 3,976,961 1,824,300 14,793,102 9,604,006 12,282,502 1,195,767 1,479,071 32,912,736 13,725,546 12,466,406 6,268 87,951	106,998,971
60 /	8,830	60 /	8,830	0 /	10	2,205,749	
que et en l emin de fe 1.º 1.º 1.º	gons du Prusse er de ceint de l'Oue de l'Est de Lyon d'Orléar	Nord sure de Pa	r les ligne	es étrang	gères ,	Savoir: 7,616,557 555,309 1,668,918 2,166,971 2,365,094	151,209,273 16,337,107
ies wagon	s du Nord	sur le No	rd				134,872,166
les wago	ns étrans	gers sur	la ligne d	u Nord			
	ns de fer i	Belges et I Nord-Belg Centre de l'Ouest de l'Est le Lyon	Prussiens es , anc. e et r	ouvelle (e	4,453,129 228,468 363,408	8,664,345
	77 78 20 175 191 1 5 155 53 213 213 213 2285 249 59 65 30 21 50 298 200 800 450 563 75 289 2,580 1,001 1,300 22 6 60 rs des wa que et en emin de fe 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0 1.0	Au 1.er janvier 1857. 77	Au 1.er janvier Au 1.9 100 78 20 175 366 290 175 366 207 198 207	Au 1. er janvier 1858. 1857	Au 1. er janvier Au 1. er janvier en p 1857. 100 78 20 20 175 366 207 405 16 16 175 191 175 366 207 405 16 16 175 17	Au 1. er janvier 1857. Au 1. er janvier 1858. en plus. 100	Au 1. er janvier 1858. Au 1. er janvier 1858.

SUITE DES DÉTAILS STATISTIQUES.

Parcours des trains (kilomètres) en 1857.

	Voyageurs.	Marchandises.	Ensemble.
1.re Section. Paris à Creil, Amiens et Beauvais. 2.c. — Amiens à Lille, Mouscron, Valenciennes et Quiévrain. 3.c. — Lille à Calais et Dunkerque. 4.c. — Creil à Saint-Quentin, Erquelines et Laon. 5.c. — Amiens à Boulogne.	1,739,724 893,724 536,786 803,894 535,884	1,292,348 1,141,474 222,324 (688,830 297,352	3,032,072 2,035,198 759,110 1,492,724 833,236
Ensemble	4,510,012	3,642,328	8,152,340

Produits des Voyageurs par classe.

	NOMBRE. RECETTES.		PRODUIT MOYEN d'un voyageur.	PROPO DES CL Pour 1,000 voyageurs.	
Voyageurs	1,501,955	fr. e. 6.382,836 36 5,409,103 97 6,622,045 92	fr. c. 9 98 3 60 1 64	104 243 653	346 294 360
Ensemble	6,166.140	18,413,986 25	2 99	1,000	1,000

Longueur moyenne de la Ligne exploitée : 817 kilomètres.

Parcours kilométrique des Voyageurs et Tarif moyen perçu.

	VOYAGEURS VOYAGEURS A PRIX RÉDUITS. PRIX COMPLET. MILITAIRES, INDIGENTS. TRAINS DE PLAISIR.			ENSEMBLE.
Nombre de voyageurs Recettes totales Nombre de voyageurs à 1 kilomètre Tarif moyen perçu par kilomètre Nombre de voyageurs transportés à la par année distance entière Parcours moyen d'un voyageur	5,834,263	258,439	73,438	6,166,140
	17,709,258 f.	487,495 fr.	217,233 f.	18,413,986 f.
	256,567,258 k.	17,887,142 k.	8,329,814 k.	282,784,214 k
	0,06°90	0,02° 72	0,02°61	0,06*51
	314,036	21,894	10,195	346,125
	860	60	28	948
	44 kilom.	69 kilom.	113 kilom.	46 kilom-

Parcours kilométrique des marchandises à petite vitesse.

	MARCHANDISES DANS LES TRAINS		
	S'eloignant de Paris.	Se rapprochant de Paris.	Ensemble.
Nombre de tonnes parties. Tonnes transportées à 1 kilomètre. Tonnes transportées à la distance entière { par année par jour	505,491 t. 89,168,083 k. 109,144 299 176 kilom.	2,072,240 t. 310,201,687 k. 379,684 1,040 149 kilom	2,577,731 t. 399,369,770 k. 488,825 1,339 155 kilom.

Parcours moyen d'une tonne, et tarif moyen perçu.

	POIDS.	PRODUIT.	PRODUIT moyen d'une tonne.	TONNES à 1 kilomètre.	TARIF MOYEN
Marchandises	1,545,416 876,275 156,040	fr. 20,003,910 5,999,910 1,130,750	f. c. 12 94 6 84 7 24	224,165,307 145,293,677 29,910,786	0,08 c,92 0,04 13 0,03 78
Ensemble	2,577,731 t	27,134,570	10 52	399,369,770	0,06 79

RAPPORT

DE

LA COMMISSION DES COMPTES

DU CHEMIN DE FER DU NORD

SUR L'EXERCICE DE 1856.

Lu à l'assemblée générale des actionnaires, le 28 avril 1858.

MEMBRES DE LA COMMISSION :

MM. DE MILLY, HUET; BEAUDE, rapporteur.

MESSIEURS .

L'année 1856, dont nous sommes chargés d'examiner les comptes, a été dans ses produits, vous le savez, inférieure à l'année qui l'avait précédée; il est inutile de vous rappeler les causes de cette infériorité, qui vous ont été signalées dans le rapport qui vous fut fait l'année dernière par MM. les Administrateurs, et qui établit ce que d'ailleurs vous saviez déjà, c'est que l'année 1855 avait été une année exceptionnelle. Malgré la puissance des causes qui avait doublé la progression annuelle des produits de notre chemin dans cet exercice si favorisé, celui de 1856 ne lui fut pas trop inférieur, car ses recettes nettes se sont élevées à la somme de 47,337,970 fr. 26 c. contre 47,966,168 fr. 42 c.; c'est seulement 628,197 fr. 86 c. de moins que pour l'exercice 1855.

Les dépenses ont été, pour 1856, de 18,965,402 fr. 84 c.; c'est 911,474 fr. 86 c. de plus qu'en 1855; si, à cette somme, on ajoute celle de 81,553 fr. 51 c., différence entre les dépenses d'exercice clos de 1855 et de 1856, on trouve la somme de 993,028 fr. 37 c., qui forme la totalité des augmentations subies par les divers services dans le cours de l'année 1856. Cette augmentation, à laquelle chaque service a participé dans des proportions diverses, aurait été plus considérable encore si des réductions

importantes opérées dans plusieurs divisions, et notamment dans celle du matériel, n'étaient venues balancer l'accroissement des dépenses. Le chiffre de ces réductions s'élève à 503,078 fr. 38 c.

Il est facile de comprendre qu'avec une plus grande étendue des lignes en cours d'exploitation, un trafic plus actif dans les marchandises, les dépenses se soient accrues, quoiqu'il y ait eu infériorité dans les recettes. Ainsi qu'il vous l'a été dit, l'année dernière, la petite vitesse, qui est celle à laquelle sont transportées la presque totalité des marchandises, donne des produits relatifs moins considérables que la grande vitesse, et il y a eu, en 4856, une augmentation de 4,668,997 fr. 30 c. sur ce dernier article, tandis qu'il y a eu une réduction de 4,520,734 fr. 92 c. sur les produits des voyageurs. De plus, il s'est opéré une réduction dans l'étendue des parcours, et dans le nombre des voyageurs, des première et deuxième classes, celui des voyageurs de troisième classe ayant seul augmenté.

Les dépenses annuelles se divisent, vous le savez, en quatre grandes catégories : les dépenses de l'Administration centrale, celles de l'Exploitation proprement dite, celles du Matériel, et celles de la Voie.

Les dépenses de l'Administration centrale ont été de 940,128 fr. 29 c. Il y a une augmentation sur l'année précédente de 62,643 fr. 42 c., qui est déterminée par un accroissement dans le personnel, une augmentation dans le chiffre des assurances des marchandises, dans les gares et sur la voie, dans les contributions, l'abonnement au timbre, les frais de police et de surveillance, et les indemnités accordées aux employés. Il y a eu des réductions dans les frais extraordinaires, annonces, affiches et impressions, les assurances des bâtiments, les loyers des bureaux de ville dans Paris et sur la ligne, etc. Ces réductions ne diminuent pas le chiffre indiqué plus haut, qui est celui des augmentations nettes; celles-ci se justifient, du reste, par l'importance plus grande que prend chaque année l'entreprise à laquelle vous êtes intéressés.

C'est la division de l'Exploration qui a déterminé le plus grand accreissement de dépenses; elles s'élèvent en totalité, pour l'exercice de 1856, à 5,442,480 fr. 98 c.; il y a une augmentation, sur 1855, de 573,408 fr. 69 c.; une seule réduction a eu lieu dans cette division, elle est de 727 fr. 69 c., et porte sur les dépenses faites pour impression des billets et ordres de

service. Les articles qui ont offert le plus d'augmentation, sont ceux relatifs au personnel des gares et stations, au personnel des conducteurs et facteurs du service des trains, au personnel des employés du contrôle et des divers bureaux de la division, aux indemnités de déplacements et dépenses diverses, au service de l'éclairage et chauffage des gares et stations. Cet accroissement de dépenses, qui est considérable, ne peut s'expliquer que par les besoins d'un personnel plus nombreux, nécessité par plus de développements et d'activité dans le service; nous pensons que MM. les administrateurs y ont apporté la prudence et la réserve dont, jusqu'à ce jour, ils ont donné des preuves.

Les dépenses de la division du Matériel se sont élevées à la somme de 8,656,304 fr. 80 c. Il y a entre les divers articles dont est composé ce service, un échange d'augmentation et de diminution qui s'élèvent chacun à plus de 400,000 fr., et qui, en définitive, se soldent par une faible augmentation de 13,024 fr. 44 c. La réparation des machines locomotives et des tenders qui, en 1855, avait coûté 2,005,382 fr. 49 c., ne s'est élevée, en 1856, qu'à 1,774,808 fr. 65 c., ce qui a réalisé une réduction de 230,573 fr. 54 c. Celle des voitures et wagons qui, en 1855, avait coûté 1,492,215 fr. 88 c., s'est élevée, en 1856, à 1,429,445 fr. 68 c., ce qui réalise une augmentation de dépense de 237,499 fr. 80 c. Cette différence entre les résultats des deux années peut s'expliquer par la prédominance alternative des produits de chacune de ces années.

Les sommes importantes consacrées à ces réparations ne doivent point exciter votre étonnement, car la Compagnie avait, au 34 décembre 4856, 366 locomotives et 8,330 voitures à voyageurs et wagons à marchandises. Le parcours kilométrique des machines locomotives avait été, en 4856, de 8,726,000 kil.; 53,637 kil. de moins que l'année précédente. Le parcours des voitures avait été de 44,835,267 kil., et celui des wagons à marchandises, de 402,943,927 kil. En définitive, le parcours des diverses sortes de véhicules a été de 447,749,494 kil. en 4856, ce qui réalise une augmentation de parcours de 8,982,512 kil. pour les voitures et les wagons sur 1855

Le combustible des machines a coûté 2,601,498 fr. 83 c., et la réduction sur cet article est de 127,332 fr. 29 c. Cette différence est le résultat du moindre parcours des machines et de l'emploi de la houille pour le chauffage

des machines à marchandises ; vous savez que l'usage de ce combustible , pour les locomotives , présente une grande économie , et qu'il a été essayé et employé d'abord par notre Compagnie.

Les appointements des mécaniciens et chauffeurs, les primes de traction, les indemnités de déplacement et le personnel des dépôts, ont déterminé une dépense de 1,319,329 fr. 69 c., et une augmentation sur l'exercice précédent de 157,595 fr. 14 c. Il y a eu une réduction de 14,869 fr. 16 c. sur les dépenses pour les huiles, graisses et l'éclairage des machines; le service de l'eau, qui est compris dans cet article, figure à lui seul, comme diminution, pour la plus forte part, soit environ 10,000 fr. En résumé, ces résultats obtenus sur les dépenses de la division du matériel sont très-satisfaisants, et c'est pour nous un devoir de les signaler.

Comme dans les années précédentes, votre commission a visité les ateliers; elle a examiné la comptabilité, a contrôlé les comptes du magasin central, comptes-espèces et comptes-matières; elle s'est assurée que ces divers services sont tenus avec ordre et économie.

L'entretien et la surveillance de la Voir forme la dernière division des dépenses annuelles de l'exploitation; la somme dépensée pour cette partie du service a été de 3,937,733 fr. 33 c. L'augmentation sur l'exercice précédent a été de 344,284 fr. 85 c. L'entretien de la voie et le renouvellement du ballast, qui ont coûté 4,742,912 fr. 45 c., ont offert une augmentation de 258,504 fr. 34 c. sur la dépense de l'année précédente. Le renouvellement de rails et coussinets, qui a coûté 572,436 fr. 30 c., a présenté, au contraire, une réduction de 96,476 fr. 79 c. Le surplus de l'accroissement des dépenses de ce service a été déterminé par l'augmentation du personnel, l'entretien des gares et stations, des maisons de gardes, des plantations et clôtures. L'accroissement des lignes en exploitation et le passage fréquemment renouvelé des trains pesants de houilles et de marchandises peuvent justifier l'accroissement de dépenses de ce service, de même que la réduction de près de 400,000 fr. dans le renouvellement des rails et coussinets doit être le résultat de la réfection alors presque complète de nos voies principales.

Cette opération importante, qui était terminée lors du rapport de l'année dernière, n'a pas dépassé, ainsi qu'il vous l'a été dit, les prévisions et le crédit qui lui a été ouvert; elle a présenté, au contraire, une réduction de 320,000 fr. Et dans le compte qui vous est maintenant soumis, figure pour la dernière fois l'annuité de 360,000 fr., prélevée pour cet objet sur les bénéfices de l'exploitation.

Les sommes qui sont portées à la fin des comptes annuels comme sommes à déduire de la recette brute, et qui, moins l'impôt de 40 c., sont de véritables dépenses, ont offert, en 4856, une notable réduction. Ainsi les pertes et avaries qui sont de 473,477 fr. 43 c., présentent une diminution de 406,854 fr. 46 c.; le solde des détaxes, une réduction de 93,250 fr. L'article des correspondances et subvention aux messageries, une diminution de 24,338 fr. 39 c., et enfin 44,564 fr. 95 c. sur les lettres de voiture, quoique le produit des marchandises ait été, ainsi que nous l'avons dit, plus considérable que l'année précédente. L'ensemble de ces réductions s'élève à 263,004 fr. 50 c.

Dans le cours de l'année dernière, notre entreprise est entrée dans une nouvelle voie; des concessions de lignes et d'embranchements plus ou moins importants nous ont été faites. MM. les Administrateurs ont estimé à 110 millions les 435 kil. de voies nouvelles que nous aurions à construire. Nous pensons qu'il a été sage de ne point demander à l'emprunt seulement les fonds nécessaires à cette opération, ainsi que ceux destinés à restituer à notre fonds social les 40 millions non versés par les actionnaires, et qui se sont trouvés, par le fait, constituer la dette de l'Etat.

Cette dette a toujours été payée, vous le savez, par des annuités prises sur le capital, laissant à l'amortissement le soin de restituer à ce capital les sommes ainsi prélevées. Mais le fonctionnement de l'amortissement se trouvant trop lent pour reconstituer les sommes empruntées au capital dans les délais voulus, on avait été obligé d'avoir recours à un amortissement supplémentaire, qui grévait aunuellement et d'une manière croissante les produits de l'exploitation. Aujourd'hui, grâce à la mesure ci-dessus, nous sommes rentrés dans l'état normal, l'amortissement supplémentaire a disparu de nos comptes ; il n'est plus prélevé que les intérêts dûs à l'Etat et qui, chaque année, vont décroissant, en raison de l'annuité de 2 millions payée jusqu'en 1865. A cette époque de parfait paiement, l'amortissement, réglé par un nouveau tableau,

prendra son cours régulier pour les titres anciens et nouveaux, représentant un capital de 210 millions, et il ne cessera son action qu'à l'expiration de la concession.

MM. les Administrateurs vous ont donné, l'année dernière, des explications sur cette opération; ils vous ont dit qu'en raison des prélèvements des amortissements, la somme nécessaire pour reconstituer les 40 millions non versés par les actionnaires, ne s'élèveraient qu'à environ 34 millions, qui, avec les 210 millions, formaient un total de 244 millions, qu'il faudrait parfaire. Le taux d'émission des actions nouvelles n'étant pas encore fixé à cette époque, il était impossible de déterminer la part du capital qui serait faite, soit par les actions, soit par l'emprunt. Aujourd'hui que l'opération est terminée, quant à l'émission des actions, qui ont fourni environ moitié du capital nécessaire, il est clair que ce n'est que l'autre moitié qui sera demandée à l'emprunt. Votre Commission n'a pu qu'approuver cette combinaison, qui sauvegarde les intérêts de la Compagnie, sans trop gèner les actionnaires.

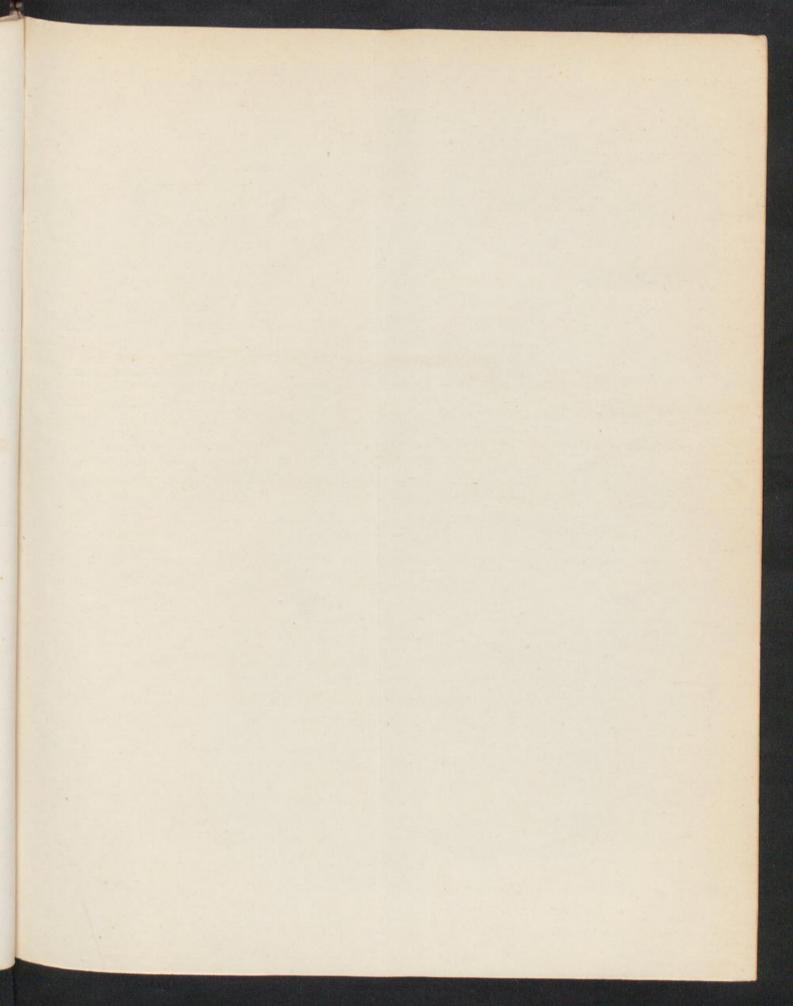
Vous avez vu figurer dans les comptes de 1856 un prélèvement de 100,000 fr., comme provision pour parer au déficit causé par la soustraction dans les caisses de la Compagnie par Carpentier et consorts. Votre Commission, qui déjà, l'année dernière, s'était préoccupée de cette grave affaire, a dû vérifier, depuis cette époque. l'importance du préjudice qui nous avait été causé. D'après son examen et les renseignements qui lui ont été communiqués par MM. les Administrateurs, elle a constaté que les soustractions opérées, soit en titres, soit en espèces, s'élevaient, pour la Compagnie du Nord, à 2,289,265 fr. 73 c.; c'est environ le tiers des soustractions totales, qui forment une somme de 6,673,792 fr. 52 c. Si l'importance de notre perte, comme vous le voyez, est supérieure à ce qui avait été annoncé l'année dernière, c'est que, depuis cette époque, on a reconnu l'existence de soustractions en espèces qui, déguisées avec une grande habilité, n'avaient pas été aperçues lors des premières investigations. La Compagnie, vous le savez, n'a pas été seule victime de ces audacieuses soustractions, et notre honorable Président a dû en subir aussi les effets. Chacun a supporté la part du préjudice qui lui incombait, et dont le partage a dû se faire avec toute la rigueur de la justice et d'une sévère équité.

Il résulte des renseignements qui ont été communiqués à vos commissaires, que le déficit causé par le vol Carpentier pourra être comblé sans atteinte portée à votre capital et sans nouveaux prélèvements importants sur les produits de l'exploitation. MM. les administrateurs vous donneront dans un instant communication de cette heureuse combinaison.

Vos commissaires ont, comme dans les années précédentes, examiné les divers services, qu'ils ont trouvé réguliers et très-satisfaisants. Ils ont voulu vérifier, à Liége, la comptabilité de vos chemins Nord-Belges, comme ils l'avaient fait pour la comptabilité de Paris et de La Chapelle; ils ont trouvé ces chemins bien tenus, bien administrés, la comptabilité régulière et établie sur les errements de notre administration française. Ces chemins, vous le savez, commencent à donner des produits satisfaisants et qui vont toujours croissant, surtout celui de Namur à Liège.

La somme affectée au dividende de l'année dernière a été de 2 millions inférieure à celle de l'année précédente. Ce fait, qui ne prouve rien contre la prospérité de notre entreprise, était le résultat des produits tout-à-fait exceptionnels de l'année 1855. La Commission s'est convaincue que la somme de 16,000,000 était celle qui vous était légitimement acquise sur les produits de l'exercice 1856, et qu'en fixant le dividende de chaque action, pour 1856, à 40 fr., les administrateurs avaient fait ce que leur prescrivaient la prudence et l'équité. La prospérité de la Compagnie du Nord est toujours croissante; les produits de cette année vous en donnent la preuve, et si elle n'a pas présenté de ces résultats éblouissants qui se sont produits dans d'autres Compagnies pour certains exercices, d'un autre côté, elle n'a jamais fait de pas rétrograde. Comptons sur l'avenir et sur la sagesse de notre administration.

La Commission, en terminant son rapport, et pour accomplir la mission dont l'avait chargée votre confiance, vous propose d'approuver, d'une manière définitive, les comptes de 1856, sauf, bien entendu, les modifications et redressements qui devront avoir lieu ultérieurement relativement à l'affaire Carpentier.



CARTE DU CHEMIN DE FER DU NORD

DE SES EMBRANCHEMENS ET DES LIGNES EN CORRESPONDANCE.

